



Écurie de la Berlière



Pension pour chevaux et centre équestre

Installé depuis mars 2017, au lieu dit la Berlière sur la commune de la Couarde, Nicolas Bittard a créé le centre équestre en 2011, initialement au lieu-dit « Lussaudière », à Prailles.

Ce nouveau site de 7 hectares, situé entre la vallée du Lambon et la forêt de l'Hermitain, offre un lieu idéal pour la pratique de l'équitation.

L'écurie de la Berlière propose 2 activités principales :

- Une structure spécialisée dans la **pension pour chevaux**. Cette activité consiste à héberger des chevaux qui appartiennent à des cavaliers propriétaires. C'est Nicolas Bittard, gérant des écuries de la Berlière, qui s'occupe quotidiennement des soins et des sorties des chevaux. Il assure aussi le dressage des jeunes chevaux et les cours pour les propriétaires.
- De plus, l'écurie de la Berlière est une **École Française d'équitation labellisée**, dans laquelle les passionnés de chevaux peuvent apprendre ou se perfectionner dans la pratique de l'équitation. Plusieurs chevaux et poneys sont donc à la disposition des cavaliers pour :
 - **Cours collectifs du lundi au samedi**
 - **Option hippologie en collaboration avec le lycée agricole de Melle**
 - **Stages (initiation et compétition)**
 - **Sorties en compétition et participation aux championnats en CSO et dressage**
 - **Randonnées et séjour d'équitation**

Gage de sérieux et de professionnalisme, le centre équestre dispose d'un **encadrement qualifié** :

- Nicolas Bittard, gérant de la structure et moniteur diplômé BPJEPS, encadre les cours de perfectionnement et assure le coaching en compétition.

- Estelle Bagnol (les poneys de Fombelle) monitrice diplômée BPJEPS, intervient pour de l'initiation à partir de 3 ans.

Contact :

Nicolas Bittard

Tél : 06-88-42-58-46

bittardnicolas@gmail.com



@écurie de la Berlière